

Fédération des Centres Pluralistes de
Planning Familial

Rapport d'activités 2023



www.fcppf.be

Table des matières

Introduction.....	4
Présentation de la FCPPF.....	5
Les 26 centres de planning familial affiliés.....	5
Composition du Conseil d’administration en décembre 2023.....	5
L’équipe (par ordre d’ancienneté)	6
Coordination interne	6
1. Partenariat avec la Ligue des Familles.....	6
2. Site internet FCPPF	7
3. Réseaux sociaux.....	7
Education permanente.....	7
1. Service de 2023	7
Centre de documentation	7
2. Les outils réalisés en 2023.....	8
Jdiwi Jdinon	8
À bras le corps	9
Amour-s	11
Dialogues autour de l’EVRAS	12
Inclusive mon école ?	13
3. Les études et analyses réalisés en 2023.....	14
Le temps d’une pause : de la mésinformation en cascade à la pensée complexe et nuancée au sujet de l’EVRAS	14
Pourquoi faut-il autoriser la délivrance de la contraception d’urgence à l’accueil des centres de planning familial ?	15
Étude critique de la loi relative à l’interruption volontaire de grossesse du 15 octobre 2018. 15	
4. Présentation et diffusion d’outils pédagogiques	15
Accompagnement pédagogique	16
Les matins de l’outilthèque	16
4. Formations.....	17
Projets exceptionnels	17
Nos corps, nos soins, nos choix.....	17
Appel à projet « prévention et lutte contre les violences gynécologiques et obstétricales ».....	18
10 idées reçues à propos de l’EVRAS	19

Tables rondes SexualitéS.....	19
Défense politique	20
Spécificités fédérales.....	20
Pénurie des médecins	20
Contraception d’urgence.....	20
Spécificités bruxelloises.....	21
Réunions de coordination pluralistes.....	21
Conseil consultatif bruxellois.....	21
Inter-Fédération Ambulatoire	22
Réforme du décret ambulatoire.....	22
Plan Social Santé Intégré	22
Accord Non-Marchand bruxellois.....	23
Spécificités wallonnes	24
Réunion de coordination en région wallonne.....	24
Amélioration du cadre légal et réglementaire	24
Audit	24
Soutien aux centres	25
Soutien logistique.....	25
Achats groupés pour les CPF	25
UCM.....	25
Le site internet Loveattitude	26
Le site internet Evras.be	26
Relations avec le secteur non-marchand	26
FASS – Fédérations des associations du Social et de Santé	26
Abortion Right	27
Plateforme EVRAS & Stratégies concertées EVRAS.....	27
EVRAS : accompagnement de la mise en œuvre de l’accord de coopération	28
Conclusion et perspectives.....	30

Introduction

L'année 2023 a été intense en termes de projets, et riche en questionnements pour notre équipe.

Nos activités d'éducation permanente ont donné le jour à de nouveaux outils, analyses et études abordant des thématiques aussi diverses que les amours, le consentement, les VGO, l'inclusivité, l'accès à la contraception d'urgence, la loi IVG ou encore la possibilité de débattre autour de la généralisation de l'EVRAS.

Plusieurs projets facultatifs ont été l'occasion de mobiliser l'équipe et les centres autour de la question des violences gynécologiques et obstétricales, de l'EVRAS par les pairs, mais aussi de la communication autour de l'EVRAS pour les adultes.

Du côté de la défense politique, comme vous le lirez ci-dessous, nous avons été fort occupées par des changements de cadre réglementaire aussi bien à Bruxelles qu'en Wallonie, sans compter la mise en œuvre de l'accord de coopération EVRAS, dans un contexte bien mouvementé. Nous avons continué à nous mobiliser également sur d'autres sujets phares comme la délivrance de la contraception d'urgence en CPF, et surtout sur l'élargissement de la loi IVG.

Nous avons pris le temps de réfléchir à notre fonctionnement interne lors d'une journée de « mise au bleu » en équipe au mois de septembre. L'occasion de se positionner sur notre organisation, de réfléchir aux projets à suivre ou non, et de démarrer la rédaction de notre rapport d'éducation permanente.

Nous vous souhaitons une bonne lecture,

Pour le conseil d'administration et l'équipe de la FCPPF,

Joëlle Devolder
Présidente

Lola Clavreul
Directrice

Présentation de la FCPPF

Les 26 centres de planning familial affiliés

- CPF Anderlecht Midi
- CPF Bruxelles La Senne
- CPF Charleroi Infor-Famille
- CPF Charleroi Le Terril
- CPF Ciney
- CPF Frameries La Famille Heureuse
- CPF La Hulpe, Lasne et Rixensart
- CPF Gilly
- CPF Jette
- CPF Le Blé en Herbe
- CPF Libramont Pluraliste
- CPF Liège Infor-Famille
- CPF Liège Infor-Femmes
- CPF Marche Pluraliste
- CPF Berchem-Sainte-Agathe
- CPF Mons Les Arbas
- CPF Mouscron La Passerelle
- CPF Peruwelz Le Safran
- CPF Perwez Maison de la Famille
- CPF Tubize Pluraliste
- CPF Uccle
- CPF Virton Pluraliste
- CPF Waterloo Pluraliste
- CPF Wavre Infor-Famille
- CPF Woluwé-Saint-Lambert Faculté d'Aimer
- CPF Woman'Dō

Composition du Conseil d'administration en décembre 2023

Joëlle Devolder, présidente ;
Catherine Lambotte ;
Catherine Buron ;
Marie-Thérèse Nicolas ;
Céline Ghislain ;
Isabelle Guébenne ;
Madeleine Guyot ;
Chloé Collette ;
Emilie Saey ;

Sophie Roos ;
 Marina Ramos ;
 Pauline Gérard.

L'équipe (par ordre d'ancienneté)

Lola Clavreul :	Directrice (1 ETP)
Nastasja Izquierdo Prieto :	Responsable administrative et logistique depuis novembre 2018 (1 ETP)
Isabelle Donner :	Chargée de projets en éducation permanentes depuis janvier 2020 (0,5 ETP)
Célia Didier :	Chargée de projets EVRAS depuis novembre 2021 (0.5 ETP)
Camila Guzman Martini :	Chargée de projets en éducation permanente depuis février 2022 (0,5 ETP)
Sara Bensaude :	Responsable des centres bruxellois depuis août 2022 (0,5 ETP)
Mathilde Chanfreau :	Chargée de formations et logistique en CDD de septembre 2022 à juin 2023 (0,6 ETP)
Claire Vimont :	Responsable du projet Love attitude, CDD de novembre 2023 à fin octobre 2024 (0,5 ETP)

Coordination interne

Par le biais du pluralisme, la FCPPF souhaite promouvoir et soutenir chez chacun et chacune la sensibilité à la diversité des expériences, des vécus et des opinions. Ainsi, chaque citoyen et citoyenne dispose de clés qui leur donnent accès à la complexité inhérente au fonctionnement de la société, du monde et de l'humanité.

1. Partenariat avec la Ligue des Familles

La FCPPF est toujours aussi proche de la Ligue des Familles à laquelle elle loue ses bureaux ainsi que certains services spécifiques (RH, nettoyage, etc.) qui sont inscrits dans une convention de partenariat renouvelée en 2020. La Ligue des Familles a vendu en 2022 ses bâtiments, ce qui signifie que la Fédération sera amenée à déménager début 2024 dans de nouveaux locaux, avec la Ligue, à Flagey.

2. Site internet FCPPF

Le site internet de la FCPPF a comptabilisé 24708 vues en 2023 par près de 7208 visiteurs/euses. La création d'une boutique en ligne sur notre site, débutée en 2022 et achevée en 2023, ainsi que le retoilettage du site permet de faire gagner un temps précieux à l'équipe et assure une meilleure navigation pour les utilisatrices.

3. Réseaux sociaux

Nous relayons toutes nos productions sur Facebook et Instagram. Nous utilisons la page Facebook de la FCPPF pour présenter nos actualités et relayer les actualités belges et des associations partenaires. Cette page compte un peu plus de 2100 abonné-es fin 2023 (soit 400 de plus que l'année précédente). Notre compte Instagram, pour sa part, nous permet de communiquer sur la vie interne d'équipe de la FCPPF et de présenter nos nouvelles productions. Il a atteint les 1160 abonné-es à l'heure où nous écrivons ce rapport, soit 420 de plus que l'année passée. Ces progressions sont dues au temps investi dans la communication de nos projets sur ces différents réseaux. Nous avons également une page LinkedIn qui nous permet notamment de faire connaître nos projets, activités et nos offres d'emploi le cas échéant.

Education permanente

La FCPPF est agréée en tant qu'organisme d'éducation permanente en axe 3. La qualité des productions de la FCPPF est restée une priorité en 2023. Nous avons réalisé 5 outils pédagogiques et avons perpétué la continuité de notre centre de documentation. Nous avons également fait le choix de valoriser des analyses et une étude. Grâce à des subsides complémentaires d'Equal Brussels, nous avons pu proposer à nouveau quelques formations courtes et thématiques.

2023 a également été une année de travail sur notre rapport général d'exécution (RGE), un rapport dense portant sur nos activités en éducation permanente depuis 2019, et que nous devons rendre en juin 2024. Ce travail nous a fortement mobilisée et a été l'occasion de faire à la fois un retour sur le travail réalisé et une projection pour la suite. Il nous a d'autant plus mobilisées, que nous avons eu en décembre 2022 une inspection qui nous a fortement secouées et qui nous a demandé de nous repositionner sur certains enjeux.

1. Service de 2023

Centre de documentation

Notre centre de documentation est composé de deux parties : une outillthèque et une bibliothèque. Le centre de documentation s'adresse à toute personne en questionnement, à la recherche d'informations ou d'outils pédagogiques en lien avec la vie relationnelle, affective et sexuelle. Notre public-cible concentre spécifiquement des professionnel·les de l'EVRAS, du secteur associatif, de l'enseignement, de la psychologie et du coaching. Nous accueillons sporadiquement des étudiant-es

en quête d'ouvrages et d'outils à présenter par exemple lors de la défense de leur de travail de fin d'études. En 2023, l'outilthèque est toujours accessible sur rendez-vous, ce qui facilite et améliore la qualité de l'accueil.

Le fonds a été enrichi au fil de l'année par Nastasja, avec un focus cette année sur :

- la littérature et la documentation EVRAS pour les enfants, en continuant de faire l'acquisition de livres illustrés et de petit livres documentaires sur le corps, l'anatomie, le plaisir, la famille, l'intimité, le consentement, etc., dans une volonté de proposer plus de ressources adaptées pour aborder l'EVRAS avec eux et de continuer à faire un lien avec les outils présents et futurs de la FCPPF sur cette thématique (« Loupiote », « Pili-Pili » et « Le Tout' ptit sac à livres » en 2022 et les outils en cours de préparation sur l'EVRAS pour les primaires et sur les familles) ;
- Les guides d'EVRAS pour les adolescent·es pour continuer à proposer des ressources récentes et pertinentes consultables par les ados et les adultes voulant aborder ces thématiques avec elles et eux ;
- La documentation sur les violences gynécologiques et obstétricales pour soutenir la création d'outils pédagogiques de la FCPPF sur le sujet et proposer une bibliothèque de références au public de notre évènement « Nos corps, nos choix, nos soins » ;

En octobre 2023 la mise à jour de notre site a permis la réintégration de notre catalogue documentaire à destination du public, nous avons fait appel à des volontaires chaperonnés par Nastasja pour réaliser l'encodage rapide de nos nombreuses ressources. Durant cette période 466 documents ont pu être encodés, permettant la mise à disposition en ligne de presque la majorité du fonds documentaire actuel de la FCPPF. Ce travail continuera en 2024 avec l'encodage du fonds restant et de nos nouvelles acquisitions.

2. Les outils réalisés en 2023

Jdiwi Jdinon

Cet outil questionne à nouveau la notion de consentement, explorée sous différents regards en particulier depuis Metoo. Nous souhaitons ici sortir d'une vision libérale du consentement qui considère que toutes les personnes sont sur un pied d'égalité en matière de capacité à dire oui ou non, sans prendre en considération les rapports de domination inhérents à notre société. Nous défendons une vision selon laquelle le consentement doit être contextualisé et tenir compte des différents biais liés aux stéréotypes de genre, à la socialisation genrée, aux enjeux de pouvoir et de domination à l'œuvre dans notre société qui, biberonnée de plus en plus tôt à la pornographie mainstream, érotise les violences et le non-respect du consentement. Nous sommes convaincues qu'une société dans laquelle les oui et les non peuvent être exprimés, entendus et respectés est une société qui va mieux et que la pratique du consentement est un levier pour faire diminuer les violences sexuelles et sexistes.

Public cible

Cet outil s'adresse aux animateurices EVRAS, éducatrice et enseignant-es et toute personne souhaitant aborder la thématique du consentement avec des groupes d'adolescent-es ou d'adultes.

Objectifs

- Susciter une réflexion collective et individuelle critique et offrir des balises théoriques sur la thématique du consentement ;
- Amener à une prise de conscience critique des réalités de la société en matière de violences sexuelles et sexistes ;
- Renforcer les compétences de chacun-e aussi bien pour affirmer ou retirer son consentement, que pour être capable d'entendre et de respecter le (non-)consentement de l'autre à travers des petites mises en situation ;
- Déconstruire certains mythes qui alimentent la culture du viol dans notre société ;
- Développer de nouveaux imaginaires autour des relations ;
- Mettre en évidence les attitudes concrètes qui permettent à chacun-e d'agir à son niveau pour contribuer au changement vers une société plus égalitaire et plus respectueuse.

Contenu

- 1 Livret pédagogique
- 1 Jeu de 100 cartes
 - 25 CARTES Dialogue
 - 25 CARTES Qui ?
 - 25 CARTES Où ?
 - 25 CARTES Comment ?

À bras le corps

Les violences gynécologiques et obstétricales (VGO) sont tous les mauvais traitements, ou agressions psychologiques, physiques ou sexuelles, qui se produisent lors du suivi gynécologique, de la grossesse (qu'elle soit désirée ou non), de l'accouchement, du postpartum, de l'avortement, etc. Les actes relevant des VGO dénie le droit fondamental de poser des choix éclairés, de donner son consentement, d'être actrice de sa vie et de sa santé.

Cet outil a pour vocation d'offrir des balises afin de créer des espaces dans lesquels les mots peuvent être dits et les expériences partagées. Au travers d'une exposition thématique autour des violences gynécologiques et obstétricales, différentes pistes d'animation sont proposées afin de faire émerger les discours individuels, les faire dialoguer entre eux et faire apparaître les vécus collectifs. À bras le

corps propose de retrouver la force du collectif, de transformer la colère en révolte, et la révolte en changement.

Public cible

Cet outil s'adresse d'abord aux personnes concernées de près ou de loin par les VGO, qu'elles soient patientes, victimes ou témoins ; professionnel·les dont le public ou la patientèle peut être concerné·e ; personnes engagées au sein de groupes ou d'associations féministes ; toutes personnes et toutes structures souhaitant aborder la thématique des VGO en équipe ou avec ses publics.

Objectifs

- Informer et sensibiliser sur la thématique des VGO ;
- Faire prendre conscience que les VGO ne relèvent pas uniquement des pratiques individuelles mais sont systémiques, qu'elles sont basées sur le genre et liées à la fois aux conditions de formation, au contexte culturel et aux cultures institutionnelles des institutions de soin ;
- Donner la parole aux personnes concernées, qu'elles soient patient·es, victimes ou témoins, afin de leur permettre de nommer l'injustice, la violence vécue et d'exprimer le malaise, la tension, la révolte en lien avec ces situations ;
- Permettre aux personnes de sortir de l'isolement en créant des récits collectifs ;
- Archiver des témoignages des personnes touchées par les VGO ;
- Transformer les vécus individuels en action collective ;
- Dresser un inventaire d'expériences positives : idées, pratiques pour une consultation idéale ;
- Récolter et partager des pistes, ressources et relais pour les personnes victimes de VGO ;
- Redonner aux personnes concernées une légitimité et un pouvoir d'agir afin qu'elles se sentent actrices, reconnues dans leurs expériences, leurs apports, leurs capacités créatrices.

Contenu

Outil téléchargeable :

- 1 Carnet pédagogique proposant 8 pistes d'animation pour animer autour des panneaux d'exposition.
- 9 affiches A3 ou 9 panneaux grand format (A0)
- Un panneau A4 explicatif du terme "Femmes+"
- Une ligne du temps
- 3 carnets de témoignages
 - Témoignages de VGO
 - Auto-santé
 - Auto-défense

Outil disponible à la location :

- 1 Carnet pédagogique (détail ci-dessus)
- 9 Panneaux d'exposition (format A0) en français (détail ci-dessus)
- 9 panneaux d'exposition (format A3) en néerlandais (traduction des panneaux en français)

- 1 Ligne du temps
- Carnets de témoignages (A4)

Amour-s

L'amour sous toutes ses formes est au cœur des questionnements sociétaux, et féministes en particulier. On parle de consentement, de jouissance, on décortique le couple, on interroge la monogamie... Ces questions abordées dans de nombreux médias s'invitent dans les réflexions, qu'elles soient individuelles ou collectives : comment vivre des relations sans violence ? Comment rendre visible le caractère politique de ce qui se vit dans l'intime ? Faut-il repenser ce qui se cache derrière l'amour, le désir, les relations, et si oui, comment ? Amour-s vise à aborder de manière collective le thème des relations sous l'angle de la pluralité. Il invite à questionner les injonctions sociétales et notre rapport à la norme pour repenser nos liens.

Public cible

Cet outil s'adresse aux animateurices EVRAS, éducatrice et enseignant-es et toute personne souhaitant aborder la thématique du consentement avec des groupes d'adolescent-es ou d'adultes.

Objectifs

- Porter collectivement un regard critique et analytique sur les amours et les relations ;
- Construire de nouveaux imaginaires autour de la relation, du lien, de l'amour ;
- S'interroger sur les conditions propices au bien-être affectif et relationnel ;
- Identifier des comportements et des situations problématiques sur le plan du bien-être, de la santé, du droit, du respect ;
- Mettre en évidence la variété des choix, des situations de vie, des types de relations, des valeurs ;
- Prendre conscience des normes véhiculées dans la société et les déconstruire ;
- Valoriser les droits individuels et collectifs (liberté d'expression, droit au bien-être, liberté de se définir, liberté de choisir, ...)
- S'interroger sur ses croyances, représentations, préjugés pour en prendre conscience et les observer avec recul ;
- Développer les capacités d'écoute, d'empathie et d'expression de soi dans le respect des altérités ;
- Créer du lien par le partage d'expériences et apprendre par les pair-es.

Contenu

- 1 Livret pédagogique
- 1 Jeu de 100 cartes
 - 25 CARTES Dialogue
 - 25 CARTES Qui ?
 - 25 CARTES Où ?
 - 25 CARTES Comment ?

Dialogues autour de l'EVRAS

Né au cœur de la polémique qui a entouré le vote de l'accord de coopération relatif à la généralisation de l'EVRAS en milieu scolaire, cet outil a pour vocation d'amener des clés de compréhension des enjeux de l'EVRAS et de susciter des espaces de réflexion et de discussion. Avec cet outil nous souhaitons amener les participant·es à s'interroger sur leurs propres représentations et perceptions au sujet de la sexualité et de la santé sexuelle, et leur proposer de s'intéresser de plus près à ce que vivent les enfants et les adolescent·es.

Nous vous proposons ici une série de questions qui donnent matière à un échange de points de vue. Ces questions sont issues des groupes de discussion avec des parents auxquels nous avons participé, organisés notamment en partenariat avec la Ligue des Familles et le projet de cohésion sociale des Goujons à Anderlecht : elles sont représentatives des inquiétudes ou des questionnements qui ont été exprimés lors de la polémique entourant la mise en œuvre de la généralisation de l'EVRAS.

Pour chaque question, vous trouverez dans ce carnet des éléments de contexte sur lesquels vous appuyer pour démarrer la discussion. Comme dans une animation EVRAS, nous vous proposons de rebondir sur les questions posées par les participant·es et de vous appuyer sur les dynamiques d'intelligence collective.

Public cible

Cet outil est destiné aux professionnel·les de l'éducation (professeur·es, directeur·ices d'école, éducateur·ices, etc.) ou de l'animation, ou à tout·e adulte intéressé·e par les questions liées à l'EVRAS et qui souhaite ouvrir un espace de discussion, dialogue, débat avec d'autres adultes.

Il peut être utilisé comme support de discussion par exemple lors des réunions de rentrée scolaire, avec les parents délégué·es, entre parents en dehors du cadre scolaire, mais aussi entre collègues, enseignant·es, éducateur·ices, directions, etc.

Ces moments de discussions peuvent être accompagnés ou mis en place par des professionnel·les du milieu scolaire ou par des actrices de l'EVRAS (centre de planning familial, centres PMS ou PSE, etc.).

Objectifs

- Mettre en place un cadre favorable aux échanges ;
- Recontextualiser un ensemble de questions récoltées dans le cadre de la polémique sur l'EVRAS et animer un groupe d'adultes sur ces différentes thématiques.
- Pour le groupe, cet outil permet de :
- Définir et/ou faire évoluer leurs connaissances, visions et compréhensions de l'EVRAS ;
- Questionner leurs propres craintes et peurs au sujet de la VRAS, et notamment au sujet de la sexualité ;
- Comprendre les tabous et les effets de ces tabous sur la VRAS ;

- Appréhender le vécu des jeunes à la lumière des enjeux contemporains (internet, nouveaux modes de socialisation, etc.) ;
- Réfléchir à leur posture d'adulte ou de parent ;
- Penser des pistes d'actions individuelles et/ou collectives.

Contenu

1 Carnet pédagogique de 18 pages.

Inclusive mon école ?

Ce guide réflexif a été pensé pour être utilisé entre professionnel·les dans le but de mener une auto-réflexion critique sur la mise en œuvre de l'EVRAS en milieu scolaire. Certaines activités peuvent également être menées avec les élèves, par exemple dans le cadre du cours de philosophie et citoyenneté, de morale, ou lors d'une animation EVRAS. Dans toute société, il existe des formes de discrimination. Les élèves apportent à l'école les attitudes, les croyances et les comportements qu'ils, elles et iels ont appris dans leur famille, leur communauté et aussi les médias, dont certains peuvent comprendre des attitudes négatives vis-à-vis de certains groupes de personnes. L'école reflète son environnement et tend à renforcer certaines formes d'exclusion et de discrimination. Si l'éducation est enracinée dans les valeurs existantes, elle aide aussi à créer de nouvelles valeurs et attitudes. Cet outil propose différentes pistes pour lancer la réflexion en équipe et avec les élèves, développer des objectifs communs et mettre en place des actions concrètes. Il n'est pas un mode d'emploi, mais une feuille de route pour soutenir les acteurs et actrices de l'école dans leurs questionnements, réflexions critiques et actions autour des enjeux de l'EVRAS.

Public cible

Ce guide réflexif s'adresse aux professionnel·les de l'éducation qui souhaitent en équipe penser et mettre en place des initiatives EVRAS dans leur école.

Objectifs

- Prendre conscience de manière critique des réalités vécues par les personnes LGBTQIA+ à l'école ;
- Permettre le questionnement et le débat autour du concept de l'inclusivité ;
- Contextualiser le sujet en regard des missions et valeurs défendues par l'école ;
- Offrir un cadre aux acteurs et actrices de l'école pour penser la création d'un environnement plus inclusif pour les personnes LGBTQIA+.

Contenu

1 Carnet pédagogique de 21 pages.

3. Les études et analyses réalisés en 2023

Nos secteurs de recherche et de production sont en lien avec nos engagements historiques ; nous abordons ainsi le champ des droits sexuels et reproductifs, de la santé sexuelle, de la promotion de la santé et de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle. Nos analyses et études sont produites en étroite articulation avec nos activités : plaidoyer politique, accompagnement et soutien des centres pluralistes de planning familial, représentation d'un secteur et création d'outils au service des professionnel·les de terrain. Ces différents niveaux d'activités nous permettent de générer des points de vue critiques documentés et ancrés dans des savoirs froids (analyses méta) et chauds (témoignages et vécus du terrain).

Nous interrogeons des problématiques liées aux droits sexuels et reproductifs et au droit à l'éducation à la sexualité, ainsi qu'à l'exercice de ces droits.

Nos analyses et études ont pour vocation d'offrir des décryptages critiques et constructifs. À travers elles, il s'agit, à notre mesure, de diversifier les points de vue, susciter le débat, structurer la complexité de l'environnement pour la rendre plus accessible et augmenter notre capacité à agir sur les éléments qui la composent. Les sujets choisis le sont au fil des actualités liées au secteur des centres de planning familial, des associations engagées dans l'EVRAS, et plus largement des actualités en lien avec les droits sexuels et reproductifs, avec un ancrage particulier en Belgique francophone.

Ces travaux sont publiés pour consultation permanente sur notre site internet, et diffusés au fur et à mesure par une newsletter.

Le temps d'une pause : de la mésinformation en cascade à la pensée complexe et nuancée au sujet de l'EVRAS

Cette analyse a été rédigée dans le cadre de la polémique entourant le vote de l'accord de coopération visant à généraliser l'EVRAS en milieu scolaire. Depuis 2012, chaque école est tenue d'éduquer au respect de la personnalité et des convictions de chacun, de proscrire la violence, et de mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté. L'EVRAS vise à accompagner chaque jeune vers l'âge adulte en abordant la sexualité comme un aspect central de l'être humain. Nous soutenons dans cette analyse que l'EVRAS ne promeut pas une doctrine mais ouvre des débats critiques. Nous défendons le principe de neutralité comme fondamental pour une société pluraliste et pour encourager le dialogue et la réflexion. Nous mettons également en avant la responsabilité des adultes de fournir une éducation qui puisse permettre aux enfants et aux jeunes de développer une pensée complexe et nuancée. Enfin, nous insistons sur le rôle des animations EVRAS comme vecteur pour contribuer à une société plus égalitaire et moins violente.

Pourquoi faut-il autoriser la délivrance de la contraception d'urgence à l'accueil des centres de planning familial ?

Cette analyse s'ancre dans une connaissance approfondie des réalités des centres de planning familial et des enjeux liés à leurs missions d'information et de prévention. Depuis 2020, la pilule d'urgence est disponible sans prescription en pharmacie et pour un tarif modique allant jusqu'à la gratuité, mais sa distribution dans les centres de planning familial reste empêchée. Nous soulignons dans cette analyse l'importance des centres de planning en tant qu'acteurs clés de la santé reproductive, offrant un accès confidentiel et pluridisciplinaire aux services de contraception. Nous insistons sur la nécessité d'une distribution plus accessible de la contraception d'urgence dans ces centres, afin de répondre efficacement aux besoins urgents et souvent complexes des femmes, en particulier dans les situations précaires. Nous proposons une analyse critique de la législation actuelle qui limite la distribution de la contraception, créant des obstacles inutiles. Nous recommandons une modification de la loi afin de renforcer le rôle des centres de planning familial dans la prévention des grossesses non désirées et la promotion des droits sexuels et reproductifs.

Étude critique de la loi relative à l'interruption volontaire de grossesse du 15 octobre 2018

Notre étude se fonde sur notre expertise du terrain, et sur des échanges ayant lieu avec nos centres, mais également au sein de la plateforme Abortion Right avec laquelle nous avons mené une recherche en 2021 sur les femmes ayant dépassé le délai légal, et qui avait abouti à une publication dans le magazine Alter Echos. Nous soulignons ici les défis rencontrés par les femmes souhaitant accéder à l'IVG hors des délais légaux de 12 semaines et nous proposons une réflexion en profondeur sur les améliorations à apporter au cadre légal actuel, au regard des débats politiques qui encadrent cette matière. Nous examinons également les difficultés spécifiques liées à la mise en œuvre effective de la législation encadrant l'IVG.

4. Présentation et diffusion d'outils pédagogiques

La FCPPF présente de manière régulière ses outils pédagogiques dans des colloques ou des événements externes. Les pratiques s'étant considérablement modifiées depuis la crise covid, nous avons fait le choix de garder certaines activités en distanciel.

Date	Organisateur de l'évènement	Nature de l'évènement
17-01-23	FCPPF	Matin Outilthèque (Loupiote)
14-03-23	FCPPF	Matin Outilthèque (Rouge Culotte et La Décrypteuse)

27 et 28-03-23	PIPSA	La santé en jeu(x) – Ateliers sur nos outils pédagogiques Langage des émotions, Expression des besoin, Univers des sensations et Love, Sex & Fun
20-04-23	FCPPF	Matin Outilthèque (Rouge culotte et la Décrypteuse)
28-05-23	Haute Ecole Leonard de Vinci	« Marché au savoir » de la Haute Ecole Leonard de Vinci dans le cadre de la formation Santé et Sexualités (dans le cadre du Bachelier : Infirmier(ère) responsable de soins généraux)
9, 10 et 11-06-23	FCPPF et Femmes&Santé ASBL	Evènement « Nos corps, nos soins, nos choix »

Accompagnement pédagogique

Au départ du centre de documentation, nous recevons de nombreuses demandes de découverte d'outils pédagogiques et de conseils pédagogiques. Par conseil pédagogique, nous entendons une forme d'accompagnement à l'utilisation des supports : comment l'utiliser ? Pourquoi ? Dans quelles circonstances ? Comment l'adapter ? Le simplifier ou au contraire le complexifier ? Nous cadrons notre accompagnement dans les valeurs de l'éducation permanente et de la promotion de la santé.

Les conseils pédagogiques se déroulent généralement dans nos locaux, en individuel ou en collectif. Nous recevons parfois des équipes entières en quête de nouveauté ou d'inspiration.

Enfin, au niveau de l'accompagnement pédagogique, nous réorientons systématiquement les demandes auxquelles nous ne pouvons pas répondre ou seulement partiellement vers les organismes compétents. En ce sens, la fédération se veut un carrefour d'informations quant aux pratiques et offres de services en lien avec l'EVRAS et les pratiques des CPF.

Les matins de l'outilthèque

Nous proposons des rencontres pluridisciplinaires autour de thématiques en lien avec la vie relationnelle, affective et sexuelle : les **matins de l'outilthèque**. Ces rencontres sont l'occasion de présenter des nouveautés réalisées par la fédération. Cette année nous avons continué à proposer ces rencontres, qui se faisaient auparavant sur une matinée en présentiel à 1h de présentation, en ligne. Cela nous permet de proposer des présentations d'outils courtes, ludiques et pédagogiques mais également plus accessibles pour des publics éloignés de Bruxelles, que ce soit en Belgique ou au-delà des frontières. Si nous regrettons les matinées en présentiel, pour les rencontres que cela favorisait, nous avons en effet constaté que cette version en ligne continue de nous permettre à toucher un public beaucoup plus large : 127 inscrit-es en 2023 pour 3 Matins de l'Outilthèque)

- 17-01-23 Matin Outilthèque sur le carnet « Loupiote » : 81 participant-es.
- 14-03-23 Matin Outilthèque sur l'outil « Rouge Culotte » et le carnet « La Décrypteuse » : 23 participant-es.

- 20-04-23 Répétition du Matin Outilthèque sur l'outil « Rouge Culotte » et le carnet « La Décrypteuse » : 23 participant-es.

4. Formations

Cette année, nous avons organisé la reprise de la formation aux techniques d'animation EVRAS sur le thème spécifique des personnes LGBTQIA+.

Ces formations ont été financées par Equal Brussels et ont eu lieu aux dates suivantes :

- 11-12 avril (14 personnes)
- 8-9 mai (14 personnes)
- 30-31 mai (18 personnes)
- 19-20 juin (19 personnes)

Elles ont été organisées et animées par Juliette Lambert-Sanchez, Victoria Minjauw et Aurélie Mulowa.

Pour plus de détails sur ces différentes productions, veuillez consulter notre rapport d'activités Education Permanente 2023

Projets exceptionnels

Nos corps, nos soins, nos choix

En 2022, nous avons reçu un financement de la part du cabinet de Sarah Schlitz dans le cadre de l'appel à projets "Tant qu'il le faudra". Suite aux résultats de notre concertation auprès des centres de planning, une demande d'aborder les violences gynécologiques et obstétricales (VGO) a émergé au sein des CPF. Nous avons donc choisi de demander ces fonds pour l'organisation d'un événement sur le sujet. L'organisation se fait en collaboration avec l'asbl Femmes et Santé. Les asbl Plateforme Citoyenne pour une Naissance Respectée, Bruxelles Laïque, le Centre Ressources Handicaps et Sexualités et le Groupe d'Action des Centres Extra-Hospitaliers Pratiquant l'Avortement (GACEHPA) sont également partenaires du projet.

L'événement est intitulé "Nos Corps, Nos Soins, Nos Choix : Pour des consultations gynécologiques et obstétricales sans violences" et a eu lieu les 9, 10 et 11 juin 2023. L'objectif était de sensibiliser le grand public sur la question des VGO, ainsi que de permettre aux soignant-es qui luttent contre ces violences de s'outiller et de renforcer leur pratique. Il se veut également être un espace d'écoute, de partage et de soutien pour les victimes.

Cet événement s'est articulé autour d'ateliers, certains à destination du grand public pour apporter du soin et des clés d'auto-défense et d'autres plus spécifiquement pour les professionnel·les de santé que nous souhaitons renforcer dans leur pratique médicale. Il y a eu également deux représentations théâtrales de la pièce "Spéculum" (pour la première fois en Belgique), ainsi qu'une exposition. Cette exposition reprenait le contexte historique des VGO, des focus sur les populations vulnérables, des ressources, des recueils de parole ainsi qu'une frise chronologique participative pour mettre sa petite histoire dans la grande Histoire. Des stands d'asbl et collectifs partenaires étaient présents le samedi et le dimanche.

Cet événement a apporté une expertise de la FCPPF sur les questions liées aux violences gynécologiques et obstétricales. Il a obtenu une couverture médiatique, notamment via une longue interview sur la 1^{ère} (RTBF) dans l'émission de Véronique Thyberghien. Il a amené de la visibilité pour la FCPPF, et a permis de travailler en partenariat avec de nombreuses autres asbl, actives dans le champ de la promotion de la santé, du secteur planning, de l'auto-santé, etc.

En interne, soulignons quand même que cet événement a été intensément porté par toute l'équipe, notamment suite à des difficultés rencontrées avec la chargée de projet engagée spécifiquement pour cet événement. L'équipe s'est mobilisée et a très activement concouru au succès de l'événement, mais cela a pesé sur la charge de travail déjà importante. Cela nous amène à nous poser la question du nombre et de la taille des projets exceptionnels dans lesquels nous souhaitons nous investir dans le futur !

Appel à projet « prévention et lutte contre les violences gynécologiques et obstétricales »

En fin 2022, la FCPPF avait introduit une demande afin d'obtenir un subside dans le cadre de l'appel à projets sur les violences gynécologiques et obstétricales (VGO), proposé par la FWB, la Région wallonne et la Cocof. Cet appel à projet a été introduit en collaboration avec notre centre de Genval, qui était également très actif sur cette thématique. Dans la suite de notre engagement sur les VGO, nous avons donc produit deux outils qui ont vu le jour en 2023.

Pour le premier outil, nous avons voulu nous adresser aux patients et patientes des consultations gynécologiques, afin de leur redonner du pouvoir au sein de leurs consultations. L'affiche explique les droits essentiels des patients et patientes en consultation gynécologique : droit de choisir qui est présent·e dans la salle d'examen, droit de refuser ou d'arrêter tout examen, droit de poser des questions, etc.

Le deuxième outil s'adresse aux professionnel·les et se présente sous la forme d'un toolkit. Cet outil propose un parcours réflexif afin de cibler, en équipe, le "plus petit pas possible" : quelle première action pourrait-on mettre en place, qui fédère l'ensemble de l'équipe et permet de se mettre en mouvement ? Ce toolkit propose des exercices à faire seul·e et en équipe ainsi que quelques références théoriques pour accompagner ces réflexions. Les exercices se basent sur les droits des patient·es et une charte de bientraitance et proposent de revenir sur ce qui nourrit le travail des soignant·es (ambitions, valeurs, etc.).

10 idées reçues à propos de l'EVRAS

Nous avons reçu en 2023 un petit budget d'EVRAS en jeunesse afin de pouvoir réaliser une BD à propos des idées reçues quant à l'EVRAS. Ce projet fait suite à la polémique qui a éclaté en septembre 2023. Il s'agit de réaliser une déclinaison de notre outil EP « Dialogues autour de l'EVRAS » en bande-dessinée, qui sera diffusée en 2024 via les réseaux sociaux et dans une version imprimée. Le travail d'écriture a démarré fin 2023, et sera mis en dessins par Prisca Jourdain en 2024.

Tables rondes Sexualités

Avec l'aide d'Equal Brussels, nous avons depuis 2022 accompagné un projet de tables rondes pour les jeunes autour des sexualités, porté avec l'asbl Novae.

Les objectifs que nous nous étions fixés dans le cadre de ce projet étaient les suivants :

- Constituer un groupe de travail dans un cadre bienveillant et de confiance ;
- Proposer un moment d'évasion du quotidien ;
- Créer un espace de rencontre qui permette de se voir autrement et dépasser certaines peurs ;
- Permettre à des jeunes adultes de se familiariser à la prise de parole en groupe, exprimer leur propre avis et développer l'écoute active ;
- Engager des discussions saines et constructives sur la thématique des sexualités ;
- Activer et solliciter les participant·es à travers une activité artistique liée au corps, à l'écriture, ou encore à la production de témoignage ;
- Développer des outils et des expériences avec les participant·es pour leur permettre d'engager plus facilement le dialogue avec leurs partenaires sexuels, leurs amis, leur famille, leur milieu de travail ou scolaire ;
- Concevoir un carnet de bord de cette expérience qui pourra servir de support pédagogique, de matière artistique et également de matière à discussion ou à analyse, en milieu scolaire, artistique, scientifique ou social ;
- Présenter le fruit de notre travail et de nos réflexions aux professionnel·le.s concerné·es.

Ces objectifs ont été atteints par la mise en œuvre de 8 tables de discussions avec 10 adolescent·es de 15 à 19 ans, encadrées par une charte co-construite avec les participant·es.

Les thématiques abordées ont été les suivantes :

Le désir – le plaisir – comment on fait pour dire ce qu'on veut? (Comment on fait pour parler de sexe avec un·e partenaire) – ce qui se fait/ce qui ne se fait pas (bruit, brutalité, etc.) poser un cadre, ses limites – savoir ce qu'on aime – la violence et le sexe – les fantasmes – la masturbation – la pornographie – la dépendance – la sexualité dans un couple et hors du couple – la masculinité / la virilité / la féminité – l'économie du sexe (ce qu'on fait sexuellement pour d'autres raisons que le plaisir sexuel personnel) – la solitude – l'orgasme – parler de sexe en dehors du couple (famille, amis) – la fidélité – la drague / le flirt – le viol – le genre / hétérosexualité / homosexualité ...

Ces thématiques ont été abordées par le biais de différents exercices créatifs : écriture, vocaux, création de textes collectifs, analyses de textes, visionnage de films, lecture critique d'articles de presse. Etc.

L'intégralité des tables de discussions ont été enregistrées. Les sons pourront servir de base à la création d'un outil pédagogique et/ou artistique en 2024.

Défense politique

La défense politique des centres concerne principalement les rencontres avec les administrations, les cabinets, les autres fédérations ainsi que la participation à des organes consultatifs, mais également la prise de position publique de la fédération sur des sujets phares comme le droit à l'IVG ou l'EVRAS.

Spécificités fédérales

Pénurie des médecins

La pénurie de médecins n'est pas une spécificité des CPF, mais elle met particulièrement à mal l'accès aux droits sexuels et reproductifs, et notamment l'IVG. Au sein de notre fédération, le CPF d'Uccle a passé plusieurs mois en 2022 sans trouver de médecin pratiquant l'IVG...

Suite au rapport non-concluant de l'ARES et l'absence de volonté du Cabinet Glatigny de prendre position sur la question de la formation des futur-es médecins à la médecine sociale et à l'IVG, nous avons demandé à la Ministre Bertieaux (successeuse de la Ministre Glatigny) une lettre d'introduction. Cette lettre avait pour objectif de nous permettre de rencontrer les différent-es doyen-nes des facultés de médecine des universités francophones du pays. Étant donné que les universités bénéficient d'une liberté académique sur laquelle le cabinet ne peut influencer, rencontrer les doyen-nes constituait notre seule porte d'entrée pour motiver les facultés à induire un changement dans les programmes de cours. Afin de préparer ces rencontres, nous avons, avec les autres fédérations de planning, diffusé un sondage auprès des CPF afin de récolter et de chiffrer les difficultés du terrain en termes de recrutement. Ces chiffres et ces retours nous ont donné une base solide pour rédiger la note qui a servi à baliser les rencontres avec les doyen-nes. Nous avons également étayé nos constats avec l'analyse de deux étudiantes que nous avons rencontrées, une qui a rédigé un mémoire sur la question de la formation à l'IVG en faculté de médecine et une autre qui faisait partie d'un groupe d'étudiant-es en médecine actif dans le plaidoyer politique.

Nous avons continué à relancer, en 2023, le cabinet Vandembroucke afin qu'il introduise la demande d'avis au Conseil Fédéral des Sages-Femmes, promesse qui avait été faite suite à notre rencontre avec le cabinet fin 2021 lors de notre demande d'extension des compétences des sages-femmes. Au moment de la rédaction de ce rapport, il semble qu'il n'y ait toujours pas de réelle volonté de la part du cabinet d'avancer sur cette proposition.

Contraception d'urgence

Deux propositions de loi ont été introduites afin de légaliser la délivrance de la pilule d'urgence en centre de planning familial. La première date de 2019 et a été rédigée par le PS, la seconde est une

proposition d'Ecolo qui date de 2022. Pourtant, malgré nos diverses rencontres avec ces deux partis, il semble que les réticences des partis défavorables à ces propositions de loi l'emportent sur le débat.

Pourtant, plusieurs CPF nous ont fait remonter des difficultés pour les bénéficiaires de se procurer une pilule d'urgence en pharmacie :

- Certaines pharmacies font jouer leur « clause de conscience » et refuse de la distribuer
- D'autres ne délivrent pas quand c'est un homme qui vient la demander pour sa partenaire
- D'autres encore ne sont pas très au courant des nouveaux remboursements de la contraception d'urgence

Des échanges ont eu lieu entre fédérations et avec le monde politique pour comprendre où les négociations coïnciaient. Nous avons notamment eu plusieurs échanges avec la Secrétaire d'État à l'Égalité des Genres, qui était très soutenante par rapport à nos revendications, mais nous n'avons malheureusement pas encore eu gain de cause sur ce dossier.

Il est urgent que les CPF puissent distribuer en toute légalité la contraception d'urgence, dans de bonnes conditions pour les bénéficiaires et nous continuerons notre plaidoyer en 2024.

Spécificités bruxelloises

En 2023, le poste de responsable des centres bruxellois a été occupé par Sara Bensaude qui a été absente pour raison médicale à partir d'octobre, et a pris la décision de quitter la FCPPF fin décembre.

Réunions de coordination pluralistes

En 2023, nous avons poursuivi les réunions sur base du calendrier habituel, en nous réunissant tous les deux mois. Depuis l'année passée, nous organisons les réunions sur une base tournante dans les différents centres de planning bruxellois. Cela permet de rencontrer les différentes équipes et d'appréhender les contextes de travail variés.

Les réunions de coordination constituent toujours un espace d'accueil et d'appui important pour ces nouveaux et nouvelles coordinateur·ices.

Ces réunions constituent par ailleurs des moments importants de partage d'expérience et de préoccupations face au flou des mesures prises par nos gouvernements. En effet, ces moments de réunion sont autant d'espaces de parole pour les coordinateur·ices et directeur·ices pour qu'elles puissent nous partager la réalité de leur terrain, les problèmes éventuels ou les interrogations qui se présentent. Ce sont aussi ces espaces qui nous permettent de transmettre une série d'informations aux centres : des nouveautés en matière législative et politique (décret, primes énergies, etc.), jusqu'à des propositions de formation et de partenariat issues du secteur, en passant par des informations telles que des spécificités liées à la législation sociale et à la gestion des centres.

Conseil consultatif bruxellois

La FCPPF représente le secteur des CPF au conseil consultatif bruxellois depuis janvier 2017. Depuis 2022, nous avons un mandat de suppléance, le mandat effectif étant occupé par la FLCPF. En 2023, nous nous sommes réparti les présences aux différentes réunions. Le conseil consultatif a été un lieu

important de remises d'avis, en particulier en ce qui concerne le nouveau décret ambulatoire bruxellois.

Inter-Fédération Ambulatoire

La FCPPF participe aux réunions de l'Inter Fédération Ambulatoire. L'IFA est une coupole qui rassemble des représentants des différents secteurs du social-santé en Région bruxelloise dans le but d'échanger de l'information, de se concerter sur d'éventuelles actions en commun. Nous nous réunissons au minimum tous les mois.

En 2023, l'IFA a notamment travaillé sur la réforme du décret ambulatoire Cocof, qui régit l'activité de la majorité de nos centres bruxellois. Plusieurs nouveautés dans ce décret ont fait l'objet d'un suivi attentif de la part de l'IFA, notamment la création des Centres social-santé intégrés (CSSI).

Réforme du décret ambulatoire

De nombreuses réunions ont eu lieu en 2023 réunissant le cabinet Maron/Trachte, l'administration, les syndicats ainsi que les fédérations en vue d'avancer sur la réforme du décret. Dans ce contexte nous avons étroitement collaboré avec la FLCPPF afin de porter les préoccupations de notre secteur notamment en ce qui concerne l'importance de reconnaître et renforcer le poste de coordination et le fait d'intégrer l'EVRAS aux missions de base des centres de planning. Nous avons par ailleurs travaillé avec l'IFA afin de transmettre nos revendications intersectorielles, en ce compris la reconnaissance des fonctions de coordination, la nécessité de rendre les moyens financiers et humains des services structurels et l'importance de reconnaître le rôle des fédérations. Ce nouveau décret a été publié en janvier 2024.

Plan Social Santé Intégré

Le Plan Social Santé Intégré a pour ambition d'améliorer le bien-être et la santé des Bruxellois-es en s'inscrivant dans une logique de décloisonnement des politiques de santé, de promotion de la santé et du social.

Il a pour objectifs de :

- Lutter contre les Inégalités sociales de santé
- Lutter contre les inégalités au niveau territorial
- Optimiser la coordination entre les acteurs du social et de la santé

Dans le cadre du PSSI, un nouvel échelon va apparaître dans l'organisation des services social- santé, à savoir l'échelle des bassins. Un bassin de vie correspond à un territoire de 200.000 à 300.000 habitants, à l'échelle duquel il est nécessaire de développer une organisation de soins et d'accompagnement social-santé cohérente et coordonnée avec les quartiers et la Région.

L'articulation entre ces différents niveaux est actuellement en train d'être précisée ; c'est Brusano qui a été désigné comme « structure d'appui à la première ligne d'aide et de soins ». Brusano est donc en charge de l'ensemble du pilotage au niveau des bassins et son articulation avec les quartiers et la région.

Dans ce contexte, Brusano et le Conseil Bruxellois de Coordination Sociopolitique (CBCS) ont organisé des instances de consultations - les ateliers du changement- avec les acteurs social-santé au niveau des bassins afin de s'interroger sur les enjeux d'une organisation territoriale et intégrée en région bruxelloise, mais aussi de formuler des propositions d'actions prioritaires à mener dans la mise en œuvre des futures missions des bassins. Certains centres ont pu prendre part à ces espaces d'échanges. Les recommandations émanant de ces espaces de concertation ont fait l'objet d'un rapport opérationnel (actions concrètes, moyens nécessaires et planification de leur mise en œuvre), publié au printemps 2023. Parmi les principales conclusions du rapport, les participant-es ont souligné quatre fonctions essentielles qui devraient être celles des bassins :

- Récolter, centraliser et diffuser les savoirs à destination des acteur-ices social-santé
- Répertoire les ressources existantes et organiser des lieux de concertation pour les professionnel·les
- Soutenir les services en mutualisant des tâches administratives, logistiques, organisationnelles ou en matière de communication
- Proposer et organiser des formations

Une rencontre a été organisée en septembre entre l'équipe en charge des ateliers du changement de Brusano et les centres de planning afin de présenter la nouvelle organisation territoriale en région bruxelloise, ainsi que pour répondre aux questions des centres.

Accord Non-Marchand bruxellois

Un Protocole d'accord non-marchand 2021-24 pour les secteurs COCOF et COCOM a été signé le 23 décembre 2021. Cet accord prévoit notamment des mesures d'attractivité (revalorisations salariales, etc.), de mobilité ainsi que des mesures spécifiques de mutualisation.

Ce nouveau texte comporte des mesures visant à améliorer les conditions de travail des travailleur-euses et l'attractivité du secteur tout en permettant une diminution progressive du temps de travail au profit d'une embauche compensatoire.

En 2022, le travail de mise en application des mesures de cet accord a pu débuter :

- Un travail a été amorcé afin de passer aux barèmes de l'IFIC-IC ce qui implique une revalorisation salariale, d'améliorer la mobilité "intra-bruxelloise", ou de donner la possibilité de prendre trois semaines de congés d'un trait. Dans cette perspective un travail d'inventaire a été amorcé afin d'obtenir une cartographie des fonctions existantes, qui servira de base à la nouvelle classification des fonctions et au nouveau modèle.
- Par ailleurs une réflexion a été amorcée (étude des besoins) afin d'identifier des projets informatiques transversaux, visant à favoriser la digitalisation des secteurs non-marchand et à mutualiser les solutions IT.

Concernant l'aide à la mobilité, un accord a été trouvé afin de financer les abonnements STIB à hauteur de 300€ par travailleur-euse. En 2023, des négociations autour des abonnements Brupass et Brupass XL ont été entamés afin de les faire entrer dans cette mesure.

Concernant le volet « mutualisation », divers projets de recherche ont été menés afin de définir les pourtours et une définition du concept de mutualisation. Suite à ces recherches, la FASS a développé

un projet de service mutualisé de simplification administrative, dans le but d'offrir aux membres de la FASS un service d'appui et d'aide sur des questions de gestion et de simplification administrative. Le projet a été lancé fin 2023, avec le recrutement d'une personne en charge de ce nouveau service.

Spécificités wallonnes

Réunion de coordination en région wallonne

Les coordinatrices wallonnes se réunissent habituellement tous les trois mois à Namur ou en visio-conférence. Au cours de ces réunions sont transmises une série d'informations : des nouveautés en matière législative et politique (décret, etc.), jusqu'à des propositions de formation et de partenariat issues du secteur, en passant par des informations logistiques telles que des spécificités liées à la législation sociale et à la bonne gestion des centres. C'est l'occasion de faire un retour de vive voix sur ce qui est échangé lors des réunions avec l'AVIQ ou le cabinet, mais c'est également un temps qui peut être mis à profit par les centres pour faire des échanges de bonnes pratiques.

Depuis 2021, nous avons instauré une alternance entre les réunions en présentiel et en visio. Cela a permis de limiter les déplacements (parfois longs !) des centres. Néanmoins les coordinatrices de centres sont demandeuses de ces temps en présentiel qui permettent, outre la convivialité, plus facilement qu'en visio de déposer les difficultés rencontrées dans les équipes ou dans les missions des centres.

Amélioration du cadre légal et réglementaire

Pour mémoire, le travail sur la refonte du cadre légal et réglementaire débuté en 2021 s'est poursuivi tout au long de l'année 2022. Cela a représenté une quantité considérable d'heures de réunions, de travail de préparation, d'échanges avec les centres. Ce travail avait démarré avec la demande des fédérations d'accéder à une reconnaissance et à un financement de la fonction de coordination (voir ci-dessous), mais le travail a été beaucoup plus large et dense car nous avons revu dans le détail l'intégralité du décret et de l'arrêté de 2014. Les fédérations ont déposé trois demandes ayant un impact sur le budget relatif aux centres de planning :

- Un financement de la fonction de coordination
- La pérennisation du 1% de majoration chaque année (effectuée jusqu'en 2022 par cavalier budgétaire)
- Un financement des fédérations

C'est une belle victoire car le nouveau décret, qui sera d'application (rétroactive) à compter du 1^{er} janvier 2024 prévoit la reconnaissance et le financement de la fonction de coordination à hauteur de 40 000 euros par CPF. Il prévoit également un financement du travail de représentation des fédérations à hauteur de 20 000 euros par an, ce qui permettra une reconnaissance et un renfort de cette fonction.

La suite du parcours légistique s'achèvera avant juin 2024, et un travail d'accompagnement des CPF dans la mise en œuvre de ce nouveau cadre sera effectué par la fédération.

Audit

En parallèle du travail sur le nouveau cadre réglementaire, les centres ont été soumis à un audit commandité par le cabinet Morreale et piloté par l'AVIQ. Cet audit vise à évaluer le financement (montants et modalités) des centres de planning familial wallon.

Les tâches attendues par l'AVIQ sont les suivantes (copie du cahier des charges) :

1. Mettre en perspective les moyens financiers des centres de planning familial (en particulier le subside de la Région wallonne octroyé) en faisant un état de la situation financière des centres de planning familial ;
2. Evaluer si la majoration de 1% prévue par la législation est toujours nécessaire, sachant que le budget bénéficie, en outre, chaque année, de l'indexation et d'une prise en compte supplémentaire de l'ancienneté des travailleurs ;
3. Evaluer si les modalités de financement des centres de planning familial sont adaptées et en cohérence par rapport aux dispositifs légaux de l'utilisation des finances publiques et de leurs finalités ;
4. Emettre des recommandations qui permettront à l'AVIQ de statuer sur la situation du dispositif actuel (vérification que les subventions accordées aux CPF sont adéquates en vue de répondre aux missions de ceux-ci), notamment en tenant compte des caractéristiques des quartiers dans lesquels les centres de planning familial sont implantés ainsi que de la population plus vulnérable qui s'adressent aux différents centres de planning familial.

Les fédérations ont été invitées à participer au comité de pilotage de cet audit, ce qui a permis de rectifier certaines croyances sur le secteur et d'être présentes à chaque étape de cette démarche. Dans le cadre des précédentes phases, 69 centres sur 72 ont été rencontrés fin 2023 (en visio ou en présentiel) pour des entretiens guidés de 3h, qui faisaient eux-mêmes suite à un questionnaire en ligne envoyé au préalable. L'auditeur devait initialement remettre ses conclusions pour la fin de l'année 2023, mais à l'heure d'écrire ce rapport, la dernière phase est encore en cours. Une présentation des résultats devrait être organisée en 2024 pour les centres.

Soutien aux centres

Tout au long de l'année, les permanent·es de la FCPPF s'attèlent à répondre au mieux aux demandes des centres concernant une variété de sujets tels que les nouveautés en matière de législation sociale (CTT, CP, RT, ROI) et/ou les documents législatifs en lien avec le secteur (arrêtés, décrets, circulaires, etc.)

Soutien logistique

Achats groupés pour les CPF

La FCPPF continue de fournir sur demande les centres en préservatifs internes et externes, pilules d'urgence et tests de grossesse.

UCM

Les centres affiliés à la FCPPF profitent de tarifs avantageux auprès d'UCM Charleroi.

Le site internet Loveattitude

En 2023, c'est la FCPPF qui reprend la responsabilité du projet Love Attitude, en collaboration avec les trois autres fédérations. Nous avons engagé en novembre 2023 Claire Vimont, qui aura la responsabilité de la refonte du site internet, ainsi que de mettre sur pied une stratégie de communication sur les réseaux sociaux (en 2025). Le projet est suivi par un comité de copilotage. Nous espérons qu'il pourra se poursuivre en 2025 pour la deuxième phase.

Le site internet Evras.be

2022 a vu l'aboutissement de la campagne EVRAS réalisée en collaboration avec la FLCPF et la FAPEO. Le spot était destiné aux parents et a été diffusé en trois vagues (avril, juin et septembre). Cette diffusion a été accompagnée par la mise en ligne de la mise à jour du site internet EVRAS.be, avec une section destinée spécifiquement aux parents.

Nous avons également réalisé un flyer disponible sur notre site internet et qui vise à informer les parents de ce qu'est l'EVRAS. En 2023, ce flyer a été imprimé et distribué aux centres de planning. Il sera à nouveau largement imprimé en 2024 pour une distribution pour les CPF de toutes les fédérations.

Relations avec le secteur non-marchand

En tant que Fédération, nous sommes à la croisée des intervenant-es : le monde politique avec ses cabinets, administrations et organes consultatifs, le monde de la concertation employeur-syndicat, les centres de planning familial et le public bénéficiaire de leurs services. Nous remontons les constats de terrain, nous transmettons les changements politiques vers le terrain et militons sur certains sujets en lien avec la santé sexuelle et reproductive et les droits des hommes et des femmes à vivre leur sexualité de manière épanouissante.

Être présent-es au sein de plateformes associatives nous permet d'alimenter les réflexions depuis et de par notre perspective pluraliste. En cela nous respectons une philosophie de travail qui se veut intersectorielle et pluridisciplinaire. C'est également une manière d'être reconnues dans nos actions d'éducation permanente et d'expertise par rapport à l'EVRAS. Enfin, nous rencontrons et prenons connaissance du paysage associatif global, de ce qui existe et se fait ailleurs. Cette représentation est d'autant plus nécessaire que le millefeuille politique belge multiplie les initiatives de terrain.

FASS – Fédérations des associations du Social et de Santé

La FCPPF fait partie du CA de la FASS.

En 2022, la FASS a initié un nouveau fonctionnement : outre les CA, les réunions de travail sont divisées en deux commissions, wallonne et bruxelloise. Cela permet d'alléger les réunions et de les répartir entre nous. Nous avons néanmoins fait le constat de la difficulté de suivre l'ensemble des réunions, notamment parce que l'emploi du temps relatif à la mise en œuvre des accords du non-marchand ont été particulièrement denses et techniques.

La FASS nous demande également de prendre certains mandats représentatifs. Ainsi depuis 2022, Lola a pris en charge, avec Siméon de Hey, le mandat relatif aux Maribel en CP332.

Abortion Right

Depuis sa création, la FCPPF participe à la Plateforme bicommunautaire pour le droit à l'avortement. Cette plateforme a été très active en 2019, apportant son soutien aux partis qui ont déposé une nouvelle proposition de loi sur l'IVG. Dans l'optique de cette nouvelle loi, elle a également réfléchi à l'opérationnalisation sur le terrain en cas d'allongement des délais pour réaliser une IVG. En 2020, après quatre renvois au Conseil constitutionnel, le projet de loi pour l'amélioration de la loi IVG a été mis aux oubliettes, troqué contre la formation d'un gouvernement fédéral.

À la FCPPF, la mobilisation concernant le droit à l'IVG s'est évidemment prolongée en 2023, avec une veille politique appuyée autour des propositions de loi sur la table. La Fédération a notamment été sollicitée pour relire et amender la proposition du groupe Ecolo-Groen, qui a été déposée en septembre, ainsi que pour moderniser la proposition PS-Ecolo de 2019. La Fédération, au travers de la Plateforme, s'est investie auprès des partis favorables à une évolution de la loi afin de permettre de débloquer la situation politique et permettre à un texte d'être voté : rencontres avec les différents partis, campagnes, cartes blanches, manifestation lors du 28 septembre, ... L'évolution de la loi était au cœur de l'engagement de la Plateforme.

La Fédération a également poursuivi son plaidoyer pour la création d'un site internet officiel d'information sur l'IVG. Une rencontre informelle avec la Secrétaire d'État à l'Égalité des Genres a notamment participé à appuyer notre demande, qui devrait se concrétiser, d'ici juin 2024, en la création d'un onglet spécifique sur le site de l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes (IEFH).

La Plateforme s'est également mobilisée suite au recul du droit à l'IVG dans certains pays ; ainsi, une carte blanche a été rédigée suite aux mesures proposées par l'extrême-droite, début 2023, en Castille-et-León. La mobilisation du 28 septembre, journée mondiale de la contraception et du droit à l'avortement, a eu lieu devant le Parlement européen. Cette mobilisation avait également pour objectif de faire entendre la voix des activistes dans les pays où le droit à l'IVG est en net recul.

Plateforme EVRAS & Stratégies concertées EVRAS

La Plateforme EVRAS est composée des 4 fédérations de planning familial et d'autres acteurs représentatifs de l'EVRAS. Malgré une année au ralenti, nous avons tout de même réussi à nous rassembler et à réécrire un protocole d'accord EVRAS. Nous avons continué à faire du plaidoyer politique auprès des ministres et députés tout au long de l'année.

Cette année a été une année importante pour la Plateforme EVRAS. Un gros chantier s'est déroulé cette année et a mobilisé principalement nos forces : celui de l'accord de coopération EVRAS. Un texte détaillant les conditions de la généralisation de l'EVRAS, les budgets débloqués, la labellisation des actrices habilitées à intervenir dans les écoles et les rôles des institutions concernées (cabinets, CPMS, centres de planning, écoles, CPVS, ...) nous a ainsi été fourni, sur lequel nous avons pu proposer des modifications et souligner des points d'attention. Dans la foulée de ce texte, le Guide des Stratégies concertées EVRAS a été publié, qui sera joint à l'accord de coopération afin d'offrir des balises aux animatrices de l'EVRAS quant aux thématiques à aborder en fonction de la tranche d'âge des enfants

ou des jeunes, ainsi que des balises de valeurs fonctionnant comme des garde-fous dans le cas et des repères pour juger de la conformité des animations avec les valeurs essentielles d'inclusivité, d'autodétermination, de choix et de liberté.

Ce guide a été très vite attaqué par l'Observatoire de la Petite Sirène notamment. La Plateforme EVRAS s'est donc mobilisée en défense du guide et surtout de la généralisation de l'EVRAS ; nous avons ainsi rédigé un petit rapport sur l'Observatoire, dans le but de situer le discours de ses porte-paroles. Ce rapport a été notamment transmis à l'ensemble de nos centres de planning, afin de les informer sur la situation et leur donner des clés de compréhension sur le débat qui avait lieu.

Ce débat a fait craindre un retour en arrière concernant l'accord de coopération, étant donné le large écho médiatique qui a suivi ces prises de position. L'accord de coopération a finalement bien été voté en septembre, sans toutefois avoir pu rassurer les parents inquiets, principalement influencés par les complotistes de tous bords ayant fait de la généralisation de l'EVRAS leur nouveau cheval de bataille. La Fédération a été fortement mobilisée dans ce débat, afin de rassurer au mieux les parents et de prolonger le travail d'information et de sensibilisation auprès du grand public et ce, sous des formes diverses : interviews, interventions sur les plateaux TV, rédaction d'articles, rencontres avec des parents, webinaires, ...

La FCPPF a également publié, en collaboration avec la FLCPPF et la FAPEO, une petite brochure à destination des parents expliquant comment se déroulent les animations, qui sont les animateur-ices EVRAS, les thématiques pouvant être abordées en animation, etc.

Parallèlement à ces initiatives, la Plateforme a également joué un rôle privilégié d'informateur auprès des différents partis, pour des questions parlementaires au sujet de l'EVRAS mais également pour contrecarrer les lettres de désinformations envoyées aux députés par l'Observatoire ou toute autre organisation anti-EVRAS. Un travail de veille important a également été fait afin d'anticiper les différentes stratégies de sabotage imaginées par ces organisations.

EVRAS : accompagnement de la mise en œuvre de l'accord de coopération

En 2023, la FCPPF a accompagné les premiers mois de la mise en œuvre de l'accord de coopération EVRAS, en essayant au préalable la tempête médiatique qui a accompagné la signature de celui-ci en septembre 2023. Cet accompagnement se concrétise par un soutien aux centres wallons et bruxellois dans la compréhension du cadre réglementaire lié à l'accord de coopération, mais également par la participation au comité d'accompagnement EVRAS (qui vise à évaluer la mise en œuvre, et à observer les freins) et au comité d'attribution EVRAS (qui vise à attribuer les labels aux opérateurs d'animation et/ou de formation).

Par ailleurs, nous avons reçu dans le cadre de la mise en œuvre de cet accord de coopération, des budgets visant à mettre en place des formations EVRAS. Avec les trois autres fédérations, nous avons ainsi mis sur pied dès l'automne 2023 une formation de formatrices (16 personnes) dans le but de pouvoir proposer une offre de formations de 6 jours (formations de base à l'EVRAS) au secteur CPF dès 2024. Nous avons également travaillé sur des modules complémentaires (primaire, secondaire et spécialisé), et préparé l'organisation des formations pour l'année suivante. Ce travail se poursuivra en

2024, avec également la mise en place d'une centrale d'achats pour des outils d'animation, le développement d'outils, l'impression de flyers, la relance de la campagne EVRAS... Bref, une dynamique multiforme visant à venir soutenir le travail des CPF et la généralisation de l'EVRAS.

Conclusion et perspectives

Comme chaque année, il est difficile de compiler l'étendue de l'action de la Fédération des Centres Pluralistes de Planning Familial tant les actions menées sont diverses et variées, portées par une équipe motivée et dynamique !

La structure s'agrandit, gagne en assise dans son rôle de représentation des centres et est largement reconnue par ses partenaires et par le secteur pour la qualité de ses actions en éducation permanente.

L'année 2024, déjà bien entamée à l'heure de la rédaction de ce rapport, est remplie de défis.

Du côté du plaidoyer politique, 2024 sera une année électorale, qui amènera son lot de nouveautés : nouveaux cabinets en perspective, avec des liens à nouer et une défense du secteur à assurer. Du côté wallon, nous aurons la chance d'obtenir un financement via le nouveau décret, qui va nous permettre d'engager une nouvelle personne et ainsi alléger la charge de l'équipe. La législature qui s'achève a été plutôt positive pour le secteur, avec des cabinets sensibles aux enjeux des centres de planning, et qui se sont attachés dans la mesure du possible à les soutenir... même si la simplification administrative n'est pas toujours au rendez-vous ! Nous avons pour objectif, pour 2024 et pour la suite, de continuer à représenter et à soutenir aux mieux nos centres affiliés, et de continuer à nous positionner pour un meilleur accès aux droits sexuels et reproductifs. Nous aurons en particulier à cœur de continuer à lutter pour une loi sur l'IVG toujours plus favorable aux bénéficiaires des CPF, et en particulier pour les publics les plus précarisés.

Du côté de l'éducation permanente, 2024 sera une année charnière puisque nous rendrons au mois de juin notre rapport général d'exécution, sur lequel se fondera notre reconnaissance 2026/2030. Ce rapport est l'occasion de revisiter tout le travail effectué depuis 2019, et de se projeter pour les années à venir en positionnant la fédération sur des enjeux stratégiques, toujours au service de nos publics. Nous allons continuer à produire des outils, mais souhaitons également élargir nos productions en publiant également des études et analyses, et en proposant des formations thématiques. Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter notre RGE, qui sera accessible à partir du 30 juin.

2024 est aussi l'année des 50 ans de la fédération ! Un cinquantenaire que nous fêterons lors de la prochaine assemblée générale en décembre 2024 : l'occasion de rappeler l'importance du pluralisme dans notre secteur, mais aussi plus largement dans notre société où les espaces de débats complexes se font de plus en plus rares... surtout dans le contexte électoral !

Merci pour votre lecture !

L'équipe de la FCPFF